

la vie à **ROISSY**

LE MAGAZINE DE L'INFORMATION MUNICIPALE

SERVICES MUNICIPAUX

Dans les starting-blocks
pour les JO
p. 4

ÉVÈNEMENT

La fête de printemps revient
pour une seconde édition
p. 7

CITOYENNETÉ

Comment voter
aux élections européennes
p. 11

BUDGET 2024 : **MAÎTRISÉ ET AMBITIEUX**





UNE SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE DYNAMIQUE ET OLYMPIQUE

Du 18 au 23 mars, à l'occasion de la semaine nationale de la petite enfance, le Lieu de vie partagé s'est transformé en accueil de jeux géants pour les 0-3 ans. Les bambins ont pu éveiller leurs sens au travers de divers ateliers : ateliers des cinq sens, labyrinthe géant, atelier bien-être ou encore animation peinture. Cette semaine ludique et pédagogique s'est clôturée sur le thème des Jeux Olympiques, au complexe sportif des Tournelles. Luge, parcours sportif, atelier maquillage, escalade ou encore structures gonflables ont enchanté les enfants de 0 à 6 ans... ainsi que les parents conviés sur tous les événements de la semaine. Cette journée olympique était aussi solidaire. Les recettes de la restauration ont permis de reverser 239 € à l'association l'Enfant bleu, qui lutte contre la maltraitance infantile.

les essentiels

CHÈQUES -VACANCES, C'EST LE MOMENT D'Y PENSER



N'hésitez pas à vous renseigner auprès du CCAS pour recevoir les chèques-vacances offerts par la ville, dès le 10 juin prochain, date de démarrage de la campagne de distribution 2024. Pour rappel, ces chèques d'un montant de 40 € par personne de plus de 16 ans, et 20 € pour les moins de 16 ans, sont délivrés sans condition de ressources. Ils sont néanmoins réservés aux locataires habitant à Roissy depuis au moins 3 ans et aux propriétaires établis depuis au moins un an, sur présentation d'un justificatif de domicile. La ville consacre chaque année un budget de l'ordre de 60 000 € pour ce coup de pouce au pouvoir d'achat des familles. Ces chèques peuvent être utilisés chez près de 130 000 professionnels du tourisme et des loisirs : hôtels, clubs de vacances, restaurants, activités de loisirs, etc. **Retrait des chèques les lundi 10, mardi 11 et mercredi 12 juin de 14 h à 19 h 30 au CCAS. Puis du 13 juin au 30 septembre en mairie annexe, aux heures d'ouverture. Renseignements : 01 34 38 52 00**

VOYAGES ET SÉJOURS, POUR TOUS LES SENIORS

Si vous êtes âgés de plus de 65 ans, en forme et disponibles, le CCAS vous propose une formule de loisirs (séjour ou sortie) qui correspond à votre situation. Du 25 mai au 4 juin prochain, 44 retraités s'envoleront pour la Croatie, le grand voyage de cette année 2024 qui a remporté un vif succès : les inscriptions sont déjà closes. En complément, les séniors rois-séens auront également à choisir entre deux propositions entièrement gratuites, prises en charge par le CCAS : les 19 et 26 septembre, deux groupes de 50 voyageurs prendront le car à destination de Lille pour un séjour de deux jours, comprenant les frais de transport, d'hébergement d'une nuit, de restauration, les visites et les excursions. **Le départ du 19 est complet, il reste encore des places pour la seconde session du 26.** Une sortie d'une journée (pour celles et ceux qui ne peuvent pas aller à Lille) est organisée le 3 octobre au cabaret « Le P'tit Baltar » à Nesle, dans la Somme. Dépêchez-vous de vous inscrire pour profiter d'un repas spectacle mêlant nouveautés, magie, nostalgie, émotion et humour. **Renseignements : 01 34 38 52 00**

DU CHANGEMENT DANS L'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

La gestion en flux, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024, est une mesure qui vise à assouplir et fluidifier l'attribution des logements sociaux. Principal changement : les logements ne sont désormais plus identifiés comme relevant d'un contingent propre à chaque réservataire (stock). Chaque bailleur social définit désormais le réservoir (État, département, action logement ou ville) vers lequel il oriente le logement en fonction des droits à mouvements de chaque réservataire (flux). Cette orientation se fait en fonction de la typologie et selon les règles et critères définis en amont dans le cadre de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) pilotée par la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France. Il est à noter que la commune de Roissy n'est réservataire de logements qu'auprès d'un seul bailleur, Val-d'Oise Habitat, à concurrence de 15.7 % de son parc pour l'année 2024. Ce changement permettra au moins à la municipalité d'ajuster, avec le bailleur, sa politique de réservation en fonction des besoins de la population tout en respectant le cadre des orientations de la CIA. **Renseignements : 01 34 29 48 65**

Chères Roisséennes, chers Roisséens,

Cette édition de votre magazine « La Vie à Roissy » vous présente les grandes lignes du budget 2024 qui a été voté le 2 avril dernier par le Conseil municipal, **à l'unanimité** des élus de la majorité et de l'opposition.

Ce vote constitue l'une des décisions majeures de la gestion municipale, car il détermine l'emploi de l'ensemble des recettes fiscales de la commune (autofinancement, fiscalité) par les services de la Ville et les choix d'investissement. L'élaboration du budget constitue un **acte politique majeur, il permet de mettre en œuvre le programme d'actions et d'investissements de la majorité municipale**. C'est la feuille de route annuelle de la municipalité et des services, fondée sur l'utilisation des deniers publics et la prise en compte de nombreux facteurs économiques et sociaux. Je me félicite de cette unanimité lors du conseil municipal du 2 avril dernier.

Vous le constaterez à la lecture de ce dossier, nos finances sont très solides, résultat de la maîtrise de notre budget de fonctionnement et du net rebond de l'activité aéroportuaire en 2023 qui devrait se confirmer en 2024 avec l'organisation des JOP de Paris 2024 et un accueil accru de visiteurs par nos professionnels du tourisme.

Ce budget permet ainsi de maintenir le haut niveau de services dont vous disposez dans tous les domaines de la vie locale, du cadre de vie et des services à la population. Il engage également un programme d'investissements ambitieux, en particulier le projet de requalification de la place du Pays de France et de ses abords dont les travaux seront lancés en fin d'année.

Vous le constatez chaque jour : le travail de l'équipe municipale est centré sur des actions fortes et concrètes dans des domaines aussi fondamentaux que le logement, les services aux familles, la sécurité, l'embellissement de notre cadre de vie, la rénovation de nos équipements communaux tels que

le complexe sportif des Tournelles et le développement économique de notre territoire.

Ce travail de fond nécessite beaucoup d'énergie et de réflexion de la part de vos élus et des services communaux concernés, en lien avec les nombreux partenaires de la Ville, notamment notre Communauté d'agglomération, le département du Val-d'Oise, la Région Île-de-France et les services de l'État. La gestion de Roissy-en-France doit en effet inspirer la confiance, notre village se devant d'être exemplaire et inspirant à l'échelle du territoire du Grand Roissy.

C'est un budget équilibré et responsable, qui répond aux besoins de notre commune tout en assurant une gestion rigoureuse de nos finances publiques. Notre feuille de route est prudente et contrôlée, tout en étant ambitieuse sur les choix d'investissements. Ceux-ci doivent répondre aux besoins de la commune et de ses habitants, sans recours à l'emprunt et sans augmentation des taux de fiscalité et des tarifs des services à la population.

C'est notre conception d'une bonne gestion municipale.

Depuis le mois de mars, notre commune a commencé à prendre les couleurs du drapeau olympique à travers de multiples initiatives des services communaux et des associations locales.

Un programme complet a été élaboré depuis de nombreux mois et vous le verrez, l'esprit olympique animera notre village tout au long de l'été. La flamme brillera dans nos esprits.

Notre seule priorité est de vous offrir une qualité de vie digne de la première marche du podium, aujourd'hui et plus encore demain.

Michèle Calix

Maire de Roissy-en-France



Sous un beau soleil, Michèle Calix, aux côtés de plusieurs élus et de bénévoles de la commune, était présente à la grande chasse aux anneaux olympiques organisée à Pâques aux jardins familiaux.



LES SERVICES MUNICIPAUX DANS LES STARTING-BLOCKS POUR LES JO

À l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024 et dans le cadre du label « Terre de Jeux 2024 », les services de la Ville se mobilisent ensemble afin de marquer l'événement. Animations sportives, expositions, décorations... Découvrez ce que vous ont concocté les équipes.



▲ Depuis plusieurs mois, le comité technique représentant tous les services travaille en transversalité.

> DU CÔTÉ DES SERVICES TECHNIQUES

Ils ont contribué à donner à Roissy ses couleurs olympiques. Les services techniques ont décoré les rues de Roissy-en-France avec la pose de plus de 80 silhouettes d'athlètes sur les ronds-points, de fanions et de drapeaux. Les agents ont également assuré un fleurissement spécial JO, avec la création d'une superbe sculpture florale aux couleurs des anneaux olympiques sur le rond-point de la dime. À noter que les équipes interviendront en renfort des autres services tout au long de l'année sur les différents événements programmés.



> DU CÔTÉ DU SERVICE SPORTS ET VIE LOCALE



Le service est en première ligne avec de nombreux événements programmés. Activités sportives à destination des enfants en situation de handicap, rencontre avec le champion olympique de taekwondo Pascal Gentil, exposition sur le thème des JO, sans oublier le tournoi de volleyball... Depuis le mois de mars, plusieurs animations se sont déjà déroulées. Au fil des mois, d'autres temps forts permettront de faire vivre l'esprit olympique dans le village, notamment avec un Été à Roissy largement consacré aux Jeux rebaptisé « un Été Olympique » pour la circonstance.



Une séance découverte du sport destinée aux enfants en situation de handicap était organisée le 3 avril au gymnase du complexe sportif.

L'actu



▲ Pour les jeunes judokas roisséens, une inoubliable rencontre a été organisée au Dojo, en présence de Michèle Calix, avec Pascal Gentil (dernier rang à gauche), champion de taekwondo, double médaillé de bronze olympique en 2000 et en 2004 et Boubacar Diaby (dernier rang au milieu), champion de France 2024.

> DU CÔTÉ DE L'ORANGERIE

Le centre culturel est pleinement mobilisé pour les Jeux Olympiques, avec la mise à disposition de livres et supports sur le thème des JO et des expositions. Du côté des enseignements artistiques, la danse a été mise à l'honneur avec un stage et un spectacle autour du hip-hop. L'atelier chorégraphique de l'École Municipale de Danse proposera un spectacle sur le thème des JO avec notamment une chorégraphie sur le breakdance (nouvelle discipline sélectionnée pour les JO). Les élèves en arts plastiques ont fabriqué des silhouettes miniatures qui permettront de décorer les deux accueils de L'Orangerie. La vitrine de la médiathèque sera aussi décorée de silhouettes de sportifs. Une dictée intergénérationnelle sur la place du Pays de France avec des animations autour du sport ainsi que des contes sur le sport seront proposés à la médiathèque. Enfin, un professeur des ateliers d'arts plastiques animera la création d'une fresque géante au city park, à laquelle pourront participer aussi bien les Roisséens que les accueils de loisirs et les jeunes.



> DU CÔTÉ DU SERVICE ÉDUCATION

Les enfants participent à des tournois de football lors des pauses méridiennes, faisant la part belle à l'échange et au fair-play. Cette année, le Triathlon et le Run & Trot des écoles prendront également des accents olympiques. Les accueils de loisirs ont travaillé sur les décorations et silhouettes aux côtés des ateliers d'Arts Plastiques et proposeront des découvertes de sports olympiques.



LES SERVICES DANS LES STARTING-BLOCKS POUR LES JO (SUITE)

> DU CÔTÉ DU PÔLE JEUNESSE ET FAMILLE

Le public pourra s'initier à différents sports comme l'escrime frite ou l'escalade lors d'ateliers. Un week-end canoë est également programmé par le service des sports à destination des familles. L'Escale organisera en outre ses JO folies et la réalisation de court métrage sur le thème des JO. Enfin, à l'occasion de la journée de clôture de la Semaine de la petite enfance, des ateliers manuels et sportifs ont été proposés aux participants.



> DU CÔTÉ DE L'OFFICE DE TOURISME



L'Office de Tourisme propose une exposition en plein air baptisée « L'émotion des Jeux », visible dans le parc de la Mairie.



Retrouvez le programme « Roissy Terre de Jeux » en flashant le QR Code

> DU CÔTÉ DU SERVICE COMMUNICATION

Le service se charge de décliner la charte « Terre de Jeux 2024 » en réalisant des supports tels que flyers, affiches, programmes... afin de relayer les événements mis en place par les autres services.

Il s'est également chargé de personnaliser, commander et faire imprimer différents éléments comme les kakémonos, goodies (gobelets éco-recyclables) et pavoisement pour les rues...



> DU CÔTÉ DES ACCUEILS DE STRUCTURES MUNICIPALES



▲ Une Tour Eiffel, création artistique en chocolat de 2 m 30 et 70 kg prêtée par l'entreprise Nature&Cacao, a été installée dans le hall de la mairie.



En plus des décorations prévues dans le hall de la mairie, le public pourra découvrir celles déployées par les agents travaillant dans les bureaux derrière les accueils.



ÉVÉNEMENT

LA FÊTE DE PRINTEMPS REVIENT POUR UNE SECONDE ÉDITION

C'est désormais un rendez-vous annuel pour notre village. Le 27 avril prochain, de 9 h à 18 h, la place du Pays de France se transformera en grand jardin fleuri. Comme l'an dernier, les services de la Ville, les associations et les partenaires municipaux proposeront plusieurs animations autour de la sensibilisation à la préservation de la nature et des bonnes pratiques pour respecter l'environnement.

Au programme de la journée

- **Les jardiniers de la Ville** animeront un atelier sur la biodiversité et dispenseront des astuces pour bien jardiner.
- **Le Centre d'animation jeunesse et famille** proposera des activités manuelles, animées par l'équipe du Lieu de vie partagé et celle des accueils de loisirs.
- **L'Office de Tourisme** proposera un atelier « Les trésors cachés des mauvaises herbes ».
- **Le Sigidurs** proposera des ateliers sur le thème du compostage, la sensibilisation sur le paillage et sur la durée de vie des déchets.
- **La ferme vivante et itinérante des Gens de la Terre aménagera une mini-ferme pédagogique** et proposera des ateliers de biberonnage.



- **Le bureau d'études Locuscape** en charge de la requalification de la Place du Pays de France présentera le projet environnemental d'aménagement du cœur de village.
- **L'apiculteur Pommabeille**, installé à Gonesse, sera présent avec son rucher. Il effectuera des démonstrations de récolte de miel et proposera sa production à la vente.
- **L'association de la commission Fleurs** et l'association Ça c'est Roissy proposeront des plantes, des bulbes et des graines à la vente.
- **Restauration sur place** grâce à la mobilisation de l'association Les Cheveux Blancs et l'association des Commerçants ainsi que Ugolf.
- **et d'autres animations** à découvrir...

Retrouvez le programme sur www.roissyenfrance.fr



LE GRAND DÉFILÉ

À 15 h, ne manquez pas le défilé du char fleuri, dans les rues de la commune. Vous êtes invités à prendre part à la parade munis de vos vélos, poussettes ou trottinettes ornés de fleurs ou de décorations rappelant le printemps. Une remise des prix aura lieu en fin de journée pour désigner le plus beau vélo, la plus belle poussette et la plus belle trottinette décorés.



Rando faune et flore au golf !

Les éducateurs sportifs de la Ville proposeront une randonnée pédestre (de 2 kilomètres) ludique et écologique autour du parcours pédagogique de découverte de la faune et la flore (1 heure) le long de la vallée verte autour du golf International. L'occasion de découvrir un nouveau sentier de balade et toute la biodiversité qui s'y trouve. Un quiz sera soumis aux participants.

- Départs à 9 h 30 et à 10 h devant les jardins familiaux.

Inscription au 01 34 29 95 95 ou sport@ville-roissy95.fr

Le mot de...

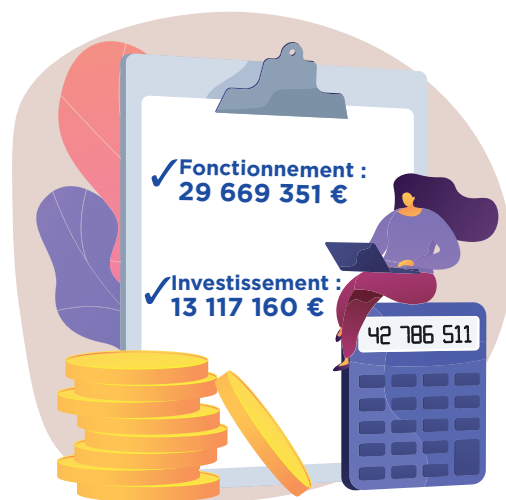
VALÉRIE REDOUTÉ,
adjointe au maire chargée de l'action sociale, de la santé, de la prévention, des seniors, de la médiation et de l'animation locale

Nous renouvelons une formule très appréciée par les habitants l'an dernier, en y apportant quelques nouveautés. Cette année, nous invitons les Roisséens à prendre part à une randonnée pédestre et pédagogique, autour du Golf International, qui mettra en avant la biodiversité qui nous entoure. La balade se terminera place du Pays de France où de nombreux ateliers auront lieu en continu, avant le défilé du char fleuri. Cette journée permet de rassembler nos habitants mais aussi les différents services de la Ville, comme les services techniques, les accueils de loisirs et le centre d'animation jeunesse et famille, la vie locale, ainsi que nos associations. Cette synergie traduit de la dynamique de nos agents et des Roisséens engagés dans le milieu associatif et de leur capacité à travailler en transversalité pour proposer des rendez-vous conviviaux aux habitants de notre village.



L'ESSENTIEL À SAVOIR SUR LE BUDGET 2024

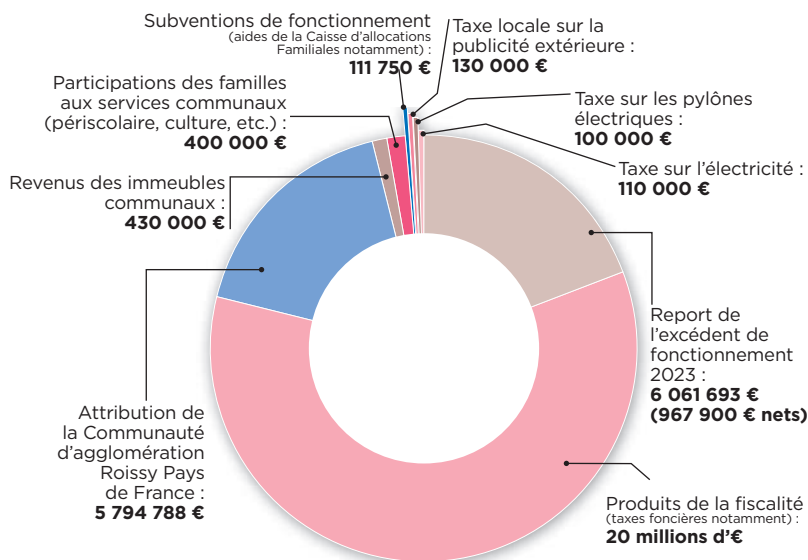
Aucune augmentation des taux de taxe foncière, stabilité des tarifs des services communaux (périscolaire, culture, crèches...) : le budget 2024, voté le 2 avril à l'unanimité, s'inscrit dans la continuité, sur des bases financières solides et même renforcées. Pour atteindre cet objectif, la Ville a notamment engagé une démarche de recherche de subventions très active qui a permis de lever plus de 2 millions de crédits d'investissement en 2023. Toutes les explications dans ce dossier.



ZOOM SUR LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

29 669 351 €

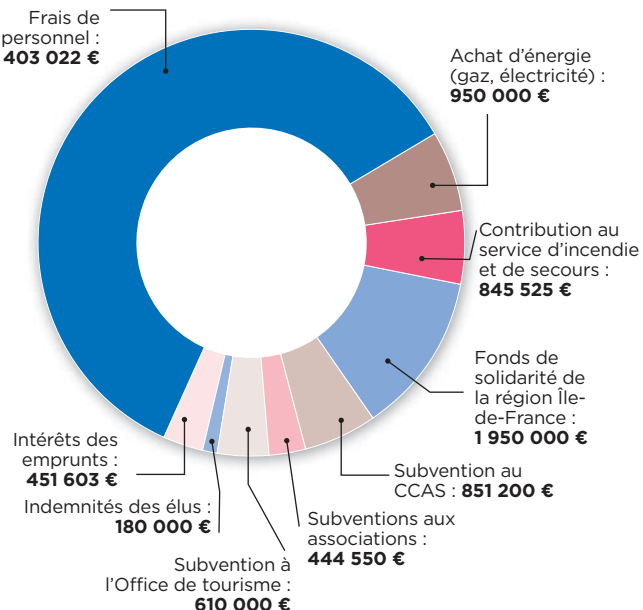
Ces recettes comprennent notamment :



ZOOM SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

29 669 351 €

Les principales dépenses se décomposent comme suit :



LES CHIFFRES À RETENIR

+3,9 %

C'est le montant de la revalorisation des bases locatives qui permettent le calcul des taxes foncières. Cette revalorisation est décidée par l'État pour compenser l'inflation.

+ 300 000 €

C'est la revalorisation des compensations versées par l'Agglomération à la commune en 2024. La CARPF soutient les budgets communaux en augmentant cette attribution de +5 %, tout en maintenant une dotation complémentaire exceptionnelle de 10 € par habitant.

33,76 %

C'est le taux global de taxe foncière appliqué à Roissy. Voté par le conseil municipal, ce taux ne change pas par rapport à 2023. (Il comprend la part départementale qui compense la suppression de la taxe d'habitation). 16,58 % (ville) + 17,18 % (conseil départemental 95).

3,7 MILLIONS D'€

C'est le montant de la taxe d'aménagement que la commune doit rembourser au promoteur du projet International Trade Center (ITC). En 2010, après la délivrance du permis de construire, la Ville avait perçu 3,7 millions d'euros de taxe d'aménagement, comme c'est la règle. Mais ce permis étant désormais sans objet, la commune se voit dans l'obligation de rembourser les taxes perçues. Un premier versement d'un montant de 1 361 949 € a été effectué en 2023. Le solde d'un montant de 2 389 112 € sera versé en 2024.

Questions à... Michèle Calix, maire de Roissy-en-France

En quelques mots, quelles sont les évolutions les plus notables de ce budget 2024 ?

Comme l'an dernier, nous continuons d'adapter et de maîtriser nos dépenses structurelles de fonctionnement suite à l'envolée des prix de l'énergie ainsi qu'aux revalorisations salariales des fonctionnaires au niveau national. Le budget 2024 s'inscrit dans la continuité du précédent avec un niveau d'investissement dynamique puisque nous prévoyons près de **3,8 millions d'euros d'investissements nouveaux** cette année et ce malgré le remboursement du **solde de la taxe d'aménagement de 2,4 millions d'€ sur 2024.**

Nous maintenons la stratégie engagée en début de mandat : entretenir, préserver et rénover le patrimoine communal

Roissy demeure une commune prospère au plan économique ?

Notre situation financière est très saine après trois budgets marqués par l'impact de la crise sanitaire qui avait lourdement affecté l'économie du territoire. Nous retrouvons aujourd'hui des niveaux de recettes qui nous permettent de financer l'intégralité de

nos investissements sans recours à l'emprunt.

La dette de la commune a fondu de 5 millions d'euros depuis le début du mandat, passant ainsi de 16,5 millions au 31 décembre 2019 pour s'établir à 11,3 millions à fin 2024, soit une baisse de -31,48 %. La ville dispose par ailleurs d'une capacité de désendettement exceptionnelle de 2 ans environ.

En matière d'investissements, quelles sont les priorités de cet exercice 2024 ?

Nous restons sur la ligne engagée en début de mandat : entretenir, préserver et rénover le patrimoine communal. La rénovation du cœur de village, projet phare de 2024, en est l'illustration. Ce budget comprend également la réalisation de la maison de santé pluridisciplinaire qui ouvrira en fin d'année, la réhabilitation de voiries notamment la partie sud de l'avenue Charles de Gaulle et le réaménagement de la médiathèque.

D'autre part, nous poursuivons nos efforts en faveur des économies d'énergie avec de nouvelles améliorations de notre réseau d'éclairage public et d'une manière générale, l'amélioration de la performance énergétique de nos équipements communaux.



Vous avez depuis l'année dernière mis en service une politique très active de recherche de subventions qui n'était pas dans les habitudes de la commune. Pour quelle raison ?

L'équipe municipale porte un programme de réhabilitations et de réalisations d'équipements ambitieux sur un calendrier qui a été fortement contraint durant les deux premières années du mandat. Le recours aux subventions peut impacter davantage le calendrier de réalisation. Il n'en demeure pas moins nécessaire de veiller à la bonne gestion des deniers de la commune. Aussi, les recherches de concours financiers permettent de réaliser des opérations de qualité à moindre coût pour la collectivité tout en dégagant des marges de manœuvre supplémentaires. Il est important de porter l'image d'une ville qui investit dans des équipements structurants, dans le respect de l'intérêt général et la bonne gestion des deniers publics.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2024

Aménagement urbain, urbanisme, cadre de vie 2 750 900 €

- Entretien des voiries : **826 000 €**
- Création de la maison de santé : **600 000 €**
- Démarrage de l'aménagement du cœur de village : **460 000 €**
- Accessibilité et isolation thermique de l'hôtel de ville : **310 000 €**

- Entretien du parc de logements communaux : **193 000 €**
- Modernisation de l'éclairage public : **295 000 €**
- Entretien de l'aire de loisirs de la Vallée Verte : **66 900 €**

Sport - vie locale - culture 698 100 €

- Entretien du centre culturel : **408 100 €**
- Rénovation du stand de tir (phase 2) : **150 000 €**
- Réaménagement de la médiathèque : **90 000 €**
- Remplacement des fenêtres du tennis : **50 000 €**

Pavoisement - signalétique 119 500 €

Entretien des bâtiments scolaires et périscolaires 97 000 €

Sécurité - Vidéoprotection 35 000 €



© Diane BERG illustratrice

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR DOMAINES D'ACTIVITÉ

- Administration générale : **12 706 857 €**



- Aménagement urbain, urbanisme, environnement, entretien du patrimoine communal : **6 136 640 €**



- Éducation, jeunesse, famille, logement : **3 513 923 €**



- Sports, vie locale : **2 905 552 €**



- Culture : **2 391 899 €**



- Petite enfance : **1 175 381 €**



- Sécurité : **839 099 €**



À noter : le secteur de l'administration générale prend en charge l'ensemble des reversements de solidarité payés par la commune et les charges courantes (subventions, contributions au service d'incendie, intérêts des emprunts, indemnités des élus, frais de personnel).

RECHERCHE DE SUBVENTIONS : UNE DÉMARCHE QUI FAIT RECETTE !

Des années durant, la Ville aura financé une large part de ses investissements sans recourir aux aides extérieures délivrées principalement par le Département du Val-d'Oise, la Région Île-de-France et la Communauté d'agglomération ou encore l'État. Mais dans un contexte financier qui se contracte pour toutes les communes, la municipalité a décidé d'intensifier ses démarches pour obtenir des financements complémentaires. Depuis le début de 2023, une agent communale, déjà spécialisée dans la négociation des achats, est spécifiquement chargée du montage des dossiers de demandes de subventions et les résultats sont très satisfaisants. Ce travail discret est opéré en collaboration étroite avec l'ensemble des services municipaux notamment pour le montage des dossiers parfois complexes. Plus de deux millions d'euros viendront alléger les différentes factures d'investissement. Voici, dans le détail, les différents projets ayant bénéficié de subventions des différents partenaires de la ville.

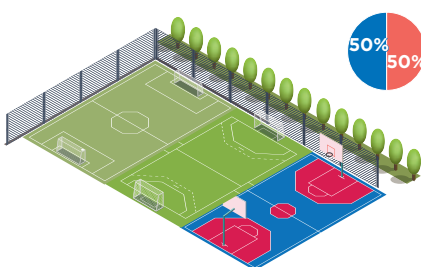
ÉTUDE VÉGÉTALISATION DE LA PLACE DU PAYS DE FRANCE



MONTANT TOTAL : 47 910 €

- Île de France Nature : 20 697 €
- Reste à charge commune : 27 213 €

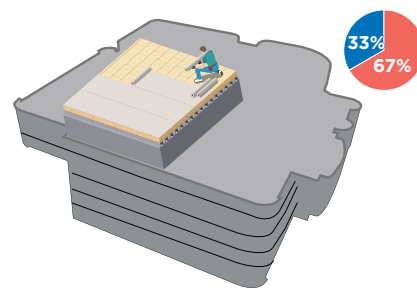
CITYPARK ET AIRE DE STREETWORKOUT



MONTANT TOTAL : 579 729 €

- Région : 100 000 €
- CARPF : 191 554 €
- Reste à charge commune : 193 076 €*

TOITURE DE L'ORANGERIE PHASES 1 & 2



MONTANT TOTAL : 293 200 €

- CARPF : 95 713 €
- Reste à charge commune : 149 389 €*

MAISON DE SANTÉ



MONTANT TOTAL : 1 324 010 €

- Département : 275 779 €
- CARPF : 248 252 €
- Région : 331 002 €
- Reste à charge commune : 251 786 €*

TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU CHEMIN DE LA VALLÉE



MONTANT TOTAL : 372 388 €

- Département : 93 097 €
- CARPF : 108 613 €
- Reste à charge commune : 109 591 €*

VIDÉOPROTECTION : AJOUTS DE CAMÉRAS ET FIABILISATION DES FLUX DE TRANSMISSION



MONTANT TOTAL : 531 450 €

- Département : 95 119 €
- CARPF : 54 077 €
- Région : 114 795 €
- FIPD⁽¹⁾ : 46 674 €
- Reste à charge commune : 133 605 €*

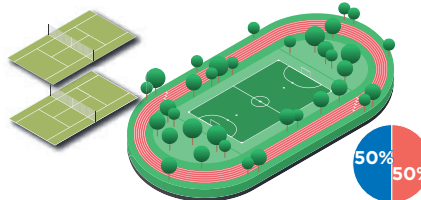
TRAVAUX DE RÉNOVATION ET DE MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



MONTANT TOTAL : 421 395 €

- Département : 50 000 €
- CARPF : 85 690 €
- Région : 68 221 €
- Fonds verts : 70 232 €
- Reste à charge commune : 78 125 €*

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU TERRAIN DE FOOT ET DE LA PISTE D'ATHLÉTISME + ÉCLAIRAGE TENNIS EXTÉRIEUR + RÉNOVATION ET ISOLATION TENNIS COUVERTS



MONTANT TOTAL : 2 427 872 €

- Département : 550 452 €
- CARPF : 456 127 €
- Région : 165 214 €
- FAFA⁽²⁾ : 52 000 €
- Reste à charge commune : 825 810 €*

Ville **Subventions**

RÉCAPITULATIF DES SUBVENTIONS - DOSSIERS 2023

- > Coût total des opérations subventionnées : **8 262 959 €**
- > Montant total des subventions accordées : **2 317 854 €**
- > FCTVA* prévisionnel (perception à N+2) : **1 336 275 €**
- Reste à charge prévisionnel pour la collectivité : 4 608 830 €**

La commune règle l'intégralité de ses dépenses TTC dont la TVA (20%). En N+2, la commune perçoit une compensation partielle (le FCTVA).

*FCTVA : le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée a pour objectif de compenser en partie, sur certaines dépenses d'investissement et de fonctionnement, la TVA Taxe sur la valeur ajoutée réglée par les collectivités locales.

⁽¹⁾FIPD : Fonds interministériel pour la prévention de la délinquance

⁽²⁾FAFA : Fonds d'Aide au Football Amateur

TOUT SAVOIR SUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le 9 juin prochain, les Roisséens comme tous les électeurs français et européens seront appelés aux urnes pour élire leurs représentants au Parlement Européen. Comment voter ?

Les députés européens, élus pour cinq ans, défendent les intérêts des administrés européens sur des sujets transversaux comme la démocratie, les droits de l'Homme et du Citoyen, l'écologie, l'économie, le climat ou encore l'agriculture. Les élections européennes se déroulent selon un suffrage universel direct à un tour. Les partis ayant obtenu le plus de voix ont un nombre plus important de sièges au Parlement Européen.



Listes électorales : êtes-vous inscrit ?

Assurez-vous d'être bien inscrit sur les listes électorales de votre commune sur le site : www.service-public.fr

Si vous ne l'êtes pas, vous avez jusqu'au 1er mai pour le faire en ligne et jusqu'au 3 mai pour compléter le formulaire papier en mairie. N'oubliez pas de vous munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom et de la photocopie recto verso de votre pièce d'identité, en cours de validité ou expirée depuis moins de 5 ans.



Avez-vous pensé à la procuration ?

Vous êtes absent le 9 juin et par conséquent vous ne pourrez pas vous



rendez dans votre bureau de vote ? Ayez recours à la procuration en donnant le droit à une personne de votre entourage de voter pour vous. Comment faire ? C'est très simple, il suffit de faire votre demande sur le site Internet www.maprocuration.gouv.fr puis de la faire valider dans un commissariat de police ou de gendarmerie.

Si vous ne pouvez pas effectuer cette démarche en ligne, rendez-vous directement dans le commissariat de police nationale ou de gendarmerie le plus proche de chez vous, muni de votre pièce d'identité et de l'identité de votre mandataire (nom, prénom date et lieu de naissance).

Attention, votre mandataire doit être obligatoirement inscrit sur les listes électorales dans la même commune

que vous. Afin que votre demande soit prise en compte dans les délais impartis, entamez votre démarche dès maintenant !

NOUVEAUTÉ - Si vous disposez d'une identité numérique certifiée par France Identité, vous pouvez dématérialiser la démarche de la procuration dans sa globalité sur le site www.procuration.gouv.fr

QUELQUES CHIFFRES

720 députés élus
81 représentants pour la France
360 millions d'électeurs



UNE CÉRÉMONIE POUR LES NOUVEAUX ÉLECTEURS

Le 7 mars dernier, Michèle Calix, Maire de Roissy-en-France, a remis leur première carte d'électeur à 22 jeunes roisséens ayant atteint leur majorité entre le 1er mars 2022 et le 28 février 2023.

Après un rappel des principes fondamentaux de la République, de la démocratie et du système politique, les jeunes ont pu échanger avec le Maire autour d'un verre de l'amitié.

L'aéroport Charles de Gaulle fête des 50 ans



Sobriété oblige, le cinquantième anniversaire de l'aéroport, inauguré le 8 mars 1974, s'est déroulé dans une relative discrétion, à l'approche des Jeux Olympiques qui constituent un enjeu majeur pour les équipes d'Aéroports de Paris. Rassemblés sur le tarmac du Terminal N° 1, les agents d'ADP ont composé symboliquement le chiffre des 50 ans avant de poser pour une photo souvenir devant le fameux « Camembert », conçu par l'architecte historique d'ADP Paul Andreu. Un timbre commémoratif a par ailleurs été édité par La Poste en tirage limité de 600 000 exemplaires. Il est disponible au bureau de Poste place du Pays de France. À noter par ailleurs la diffusion, le dimanche 10 mars dernier lors du journal de 20 heures de TF1, d'un reportage relatant l'histoire de l'aéroport, de sa conception à nos jours. Le

documentaire intègre notamment les témoignages de Marie-Claude Lepeuve et de Michèle Calix à propos de l'impact environnemental et économique de l'infrastructure. « L'aéroport avait été conçu comme un futur champion européen » remarque son directeur Régis Lacote. Pari gagné avec 67,4 millions de passagers accueillis en 2023, Roissy CDG est aujourd'hui le premier aéroport d'Europe et est entré dans le top 5 mondial.

Découvrir le reportage sur Youtube au moyen de ce QR code

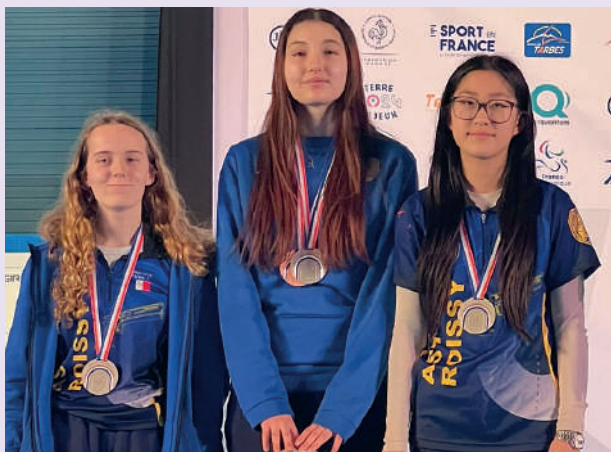


PROJET DE NOUVEAU SCHÉMA DIRECTEUR DE LA RÉGION ÎLE DE FRANCE : AVIS DÉFAVORABLE DE LA COMMUNE DE ROISSY

Un non unanime des communes de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France (CARPF) ! C'est la conclusion de l'enquête publique sur le projet de refonte du Schéma Directeur Environnemental de l'île-de-France (SDRIF-E) qui s'est achevée le 16 mars dernier. Pour rappel, le SDRIF-E détermine l'aménagement du territoire pour les 12 millions de Franciliens, à l'horizon 2040. Les élus roisséens ont ainsi affiché leur solidarité avec la Communauté d'agglomération et les communes directement concernées par différents points de désaccord relevés dans le projet.

TIR SPORTIF : LES JEUNES FÉMININES S'ILLUSTRENT

À l'occasion des Championnats de France de Tir sportif à 10 mètres, qui se sont déroulés du 12 au 17 février à Tarbes, l'AST Roissy a de nouveau brillé avec deux podiums ramenés par ses cadettes. En individuel, Maryam Hussein (au centre) s'est adjugé le bronze en tir de précision. Elle a de nouveau brillé en équipe, aux côtés de Charlotte Puget (à gauche) et d'Éléonore Huang (à droite), pour ramener l'argent. Un grand bravo !



Fermeture exceptionnelle des bâtiments municipaux

Nous vous informons qu'en raison du pont de l'Ascension, l'ensemble des services municipaux seront exceptionnellement fermés le vendredi 10 mai, à l'exception de l'accueil des services techniques, qui sera ouvert le matin, de 8 h 30 à 12 h 15 et de la Police municipale (sans accueil du public).

Brocante 2024 : prenez date

C'est le rendez-vous des chineurs. La traditionnelle brocante se déroulera le 26 mai de 7 h à 17 h 30 autour du complexe des Tournelles. N'hésitez pas à réserver votre emplacement auprès du service Sport et vie locale.

Renseignements 01 34 29 95 95

Séjours d'été pour les jeunes et les enfants : découvrez les destinations

La Commission séjours vient de faire le choix des voyages qui seront proposés aux enfants et aux jeunes roisséens durant les prochaines vacances d'été, avec de belles destinations dans le sud de la France.

- Pour les 6/12 ans, séjour « Cap Méditerranée » dans l'Hérault, du 7 au 20 juillet.
- Pour les 6/12 ans, séjour au centre « Des monts du jeu » en Haute-Savoie, du 12 au 25 août.
- Pour les 12/17 ans, séjour du 12 au 25 août au centre « Diamant bleu » dans le Var.

20 places sont disponibles pour chacun de ces séjours tarifés en fonction du quotient familial.

Renseignements auprès du service Éducation, en mairie annexe : 01 34 38 52 12. education@ville-roissy95.fr

L'Appart'City rue de l'Espérance ouvert

Nous vous annonçons son ouverture prochaine dans le Roissy magazine du mois de mars. L'Appart'City du 8 rue de l'Espérance est ouvert depuis le mercredi 13 mars. Cet établissement quatre étoiles renforce l'offre d'hébergement touristique sur la commune. Idéalement située au cœur de la zone hôtelière Paris Roissy, la résidence de 265 appartements et studios est tout confort et offre à ses clients des espaces de restauration, de réunion et de co-working. Son emplacement permet également de rejoindre facilement à pied l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle et en voiture les autoroutes A1, A3, A104 et le parc des expositions de Villepinte.

à savoir



OFFICE DE TOURISME : TOUJOURS EN QUÊTE D'EXCELLENCE

C'est l'un des labels de qualité les plus exigeants pour les Offices de Tourisme en France, et il se mérite. Depuis plusieurs mois, l'équipe de l'Office de Tourisme Grand Roissy prépare le troisième renouvellement du classement en catégorie I dont bénéficie la structure depuis 2013 et dont l'enjeu est hautement stratégique. « Ce classement a été renouvelé pour 5 ans le 11 mars dernier, après une évaluation complète de la vingtaine de critères

entrant en ligne de compte dans son attribution », souligne Denis Côme, Président de l'Office Grand Roissy Tourisme.

Parmi les exigences de ces normes nationales : des horaires d'ouverture élargis sur au moins 240 jours par an, un accueil en anglais et au moins une autre langue étrangère, des moyens d'informations du public pour une diffusion locale et par le biais de supports numériques (site Internet, réseaux sociaux...), ou encore la mise en place d'outils d'évaluation de la satisfaction client.

La catégorie I de l'Office de Tourisme permet à la Ville d'accéder au classement en station de tourisme. La prochaine échéance majeure pour l'Office : conserver sa marque « Qualité Tourisme » en cette fin d'année. Cela permettra à la commune de Roissy-en-France de remplir une des nombreuses conditions, en vue de conserver le classement en station de tourisme qui sera remis en jeu en 2028.

NE MANQUEZ PAS LES INSCRIPTIONS POUR LA BOURSE AUX JEUNES INITIATIVES !

La mairie soutient la créativité de sa jeunesse et relance sa Bourse aux initiatives. Cette dernière permet aux Roisséens, âgés de 16 à 25 ans, d'obtenir une aide financière et/ou matérielle de la part de la collectivité afin de mettre en œuvre un projet culturel, professionnel, citoyen, social ou humanitaire. Un ou plusieurs lauréats sont retenus chaque année après la présentation de leur projet devant un jury. Les candidats peuvent retirer leur dossier d'inscription depuis le 8 avril à La Passerelle (Centre d'animation jeunesse et famille), au 12 rue Jean Moulin. Celui-ci devra être complété et remis, au même endroit, au plus tard le vendredi 31 mai. Une commission permettant de déterminer les dossiers retenus se réunira dans le courant du mois de juin.



CONCOURS DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS : INSCRIVEZ-VOUS !

Si vous aussi vous aimez les fleurs et ornez vos jardins et balcons ou votre lieu de travail de notes fleuries, alors inscrivez-vous au concours des maisons et jardins fleuris avant le 17 mai 2024 ! L'appréciation portera sur le fleurissement, l'harmonie d'ensemble, l'entretien, la créativité et l'originalité. Le jury passera en juin et décernera quatre prix :

- 1^{ère} cat. : maisons avec jardin
 - 2^e cat. : balcons, terrasses et fenêtres
 - 3^e cat. : jardins potagers
 - 4^e cat. : Établissements publics et touristiques
- Bulletin d'inscription à retirer et à remettre au service des sports et de la vie locale ou à vielocale@ville-roissy95.fr avant le 17 mai 2024. Plus d'informations au 01 34 29 95 95**

Votre électroménager collecté à votre domicile



Depuis début avril, le Sigidurs déploie, en partenariat avec ecosystem, le service de collecte à domicile, gratuit et sur rendez-vous, pour le gros électroménager.

Pratique, ce service permet :

- de vous séparer facilement de vos gros équipements électriques, sur simple rendez-vous,
- de faire un geste en faveur de l'environnement en donnant une seconde vie à vos appareils de manière vertueuse,
- de contribuer au fonctionnement des emplois de l'Économie Sociale et Solidaire.

Prenez rendez-vous sur : jedonnemonselectromenager.fr

UNE NOUVELLE BORNE ENTERRÉE POUR LA COLLECTE DU VERRE CHEMIN DE LA VALLÉE

Si vous avez l'habitude de déposer votre verre du côté du chemin de la vallée, vous avez sans doute remarqué la disparition de l'ancienne borne d'apport volontaire bleue près du garage Peugeot. Et pour cause, elle a été remplacée par une nouvelle borne enterrée, plus esthétique et plus pratique. À noter que la borne destinée à recueillir les vêtements est pour sa part toujours présente, en surface cette fois.

Mairie de Roissy-en-France
40, avenue Charles-de-Gaulle
95700 Roissy-en-France
01 34 29 43 00



Directeur de la publication :
Michèle CALIX

Service communication de Roissy-en-France :
Olivia UZAN, Laura TAUBIN, Margot PIRIO, Marcelline DE OLIVEIRA, Caroline GABRIEL

Conception, rédaction et réalisation :
Agence RDVA - 01 39 90 10 00

Crédit photos : Mairie de Roissy-en-France
et Agence RDVA

Imprimeur :
L'Artésienne - 03 21 72 78 90

Dépôt légal à parution



en images

9 mars Faîtes vos jeux !

Le Lions Club et l'Association des Commerçants de Roissy-en-France (ACDR) ont proposé une inédite soirée Casino. Pas d'argent en jeu, mais l'opportunité pour les participants de repartir avec de nombreux lots offerts par les organisateurs, en jouant leurs jetons aux différentes tables. Tous ont également pu profiter d'un repas compris dans le montant des inscriptions. Au-delà de ce moment convivial, cette soirée a permis de collecter 9 000 €, répartis à parts égales entre 5 clubs Lions du territoire et l'ACDR. Merci aux partenaires, aux bénévoles participants et à la municipalité pour l'aide apportée.



12 mars Les bons chiffres des Cheveux blancs

L'association des Cheveux blancs organisait un nouveau loto ouvert à tous les retraités du village, adhérents ou non. Une fois encore, la salle Marcel-Hervais a fait le plein avec 85 participants venus pour tenter de remporter l'un des nombreux lots mis en jeu.



16 mars Dialogue et découverte avec l'atelier Philo

Le cycle d'ateliers Philo de la médiathèque s'est poursuivi avec un nouveau rendez-vous animé par Eddy Siciliano, docteur en philosophie autour du thème « Le rôle, l'image et la personne ». Pour l'occasion, une dizaine de participants a une nouvelle fois pu échanger dans une ambiance détendue.

30 mars Le jeu vidéo à l'honneur

Roissy accueillait la seconde édition de sa journée Esport au gymnase du complexe sportif des Tournelles. Le public a pu profiter de nombreuses animations familiales autour du jeu vidéo. De quoi s'amuser quel que soit son âge. L'événement a permis à plusieurs joueurs de se qualifier pour le « 95 Kings of Fields », qui se déroulera les 31 mai, 1^{er} et 2 juin 2024 à ATHLETICA (anciennement CDFAS) d'Eaubonne.





31 mars Du chocolat olympique

Sourire, plaisir et gourmandise pour les petits Roisséens dans les jardins familiaux, dimanche 30 mars. Les enfants devaient trouver, cette année, non pas des œufs mais des anneaux olympiques afin d'avoir le précieux chocolat de Pâques. Une édition qui a de nouveau séduit tous les âges.



LE MOT DE L'OPPOSITION

Lors du Conseil municipal du 4 mars, une délibération concernant la signature d'une convention d'intervention foncière avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIDF) nous a été proposée. Cet organisme réalise des acquisitions foncières ou immobilières dans le cadre d'aménagements portés par des personnes publiques.

Il a pour objectif, d'intervenir sur le territoire de Roissy-en-France, selon des secteurs déterminés par la municipalité (zones rouges et vertes). Cette convention précise, entre autres, que l'EPF peut procéder à l'acquisition de biens et parcelles par tous moyens (art 4), à l'amiable, mais également par voie de **préemption et d'expropriation** (art 9) sous couvert de la commune.

Nous avons fait état de notre inquiétude quant à ce transfert de délégation et nous nous interrogeons sur de nouvelles zones vertes **rue Jean Moulin, rue Chalot en surveillance par l'établissement.**

Nous regrettons vivement qu'une réunion avec tous les élus, n'ait pas été diligentée au préalable, afin d'échanger sur ce dispositif avec des professionnels de l'urbanisme, des représentants de l'EPFIDF, des avocats spécialisés et

surtout avec les Roisséens concernés par ces zones.

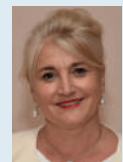
Nous ne pouvons donner un blanc seing à l'EPF sans être certains que les conditions d'acquisitions foncières et les projets immobiliers soient strictement encadrés par notre commune.

Nous avons demandé l'abrogation de cette délibération afin de nous réunir et de pouvoir poser toutes questions relatives à cette convention. Cette décision importante, engage la municipalité sur **4 années avec un coût indéterminé à ce jour.**

Devant le refus de reporter cette délibération par Madame la maire, sous prétexte qu'elle devait passer au conseil d'administration de l'EPF fin mars, nous, élus d'opposition ainsi qu'un élu de la majorité, avons voté contre.

Nous sommes conscients que le logement reste une préoccupation des Roisséens et est l'une de nos priorités, mais pas à n'importe quel prix. Nous resterons donc très vigilants.

Pour le groupe d'opposition
« **Roissy Demain Agir ensemble** »
Patricia Petit
@ : p.petit@ville-roissy95.fr



L'agenda

AVRIL / MAI

SAMEDI 20 AVRIL

Création d'une fresque

14 h - City park, sur inscription au service des sports

VENDEDI 26 AVRIL

MUSIQUE

Les Tulipes font du jazz

20 h - Centre culturel L'Orangerie

VENDEDI 3 MAI

DANSE

Baba Yaga

20 h - Centre culturel L'Orangerie

MERCREDI 8 MAI

ÉVÈNEMENT

Commémoration

11 h 30 - Église Saint-Éloi

JEUDI 16 MAI

HUMOUR

Sandrine Alexis

20 h - Centre culturel L'Orangerie



JEUDI 16 MAI

ÉVÈNEMENT

Ferme Tiligolo

9 h - Lieu de vie partagé



VENDEDI 24 MAI

MUSIQUE

Concert de la Chorale Roissy/Louvres

20 h - Église Saint Éloi



SAMEDI 25 MAI

DANSE

Scène ouverte de l'atelier chorégraphique

20 h - Centre culturel L'Orangerie



© Dan Soubillard, Des Images et des sons

LUNDI 27 MAI

VOS ÉLUS

Conseil municipal

19 h - Mairie

MARDI 28 MAI

Le fantôme de Canterville

10 h - Centre culturel L'Orangerie

SÉANCE SCOLAIRE

NUMÉROS UTILES

Mairie principale

01 34 29 43 00
www.roissyenfrance.fr

Mairie annexe

01 34 38 52 00 - CCAS
01 34 38 52 12 - Éducation

Complexe sportif

01 34 29 95 95

Centre culturel L'Orangerie

01 34 29 48 59

Police municipale

01 34 29 48 30
policemunicipale@ville-roissy95.fr

Police intercommunale

0800 888 123 depuis un fixe
01 34 31 31 21 depuis un portable

Gendarmerie nationale

01 30 11 61 80 ou le 17

Sapeurs-pompiers

18 ou 112 (depuis un portable)

SAMU

15

Centre anti-poison

01 40 05 48 48

Pharmacie de garde

Contactez le commissariat de Gonesse (01 34 45 19 00) ou de Goussainville (01 70 29 83 17) qui vous orientera.

Centrale des taxis Roissiens

01 34 29 92 70